

Massart, Laurence (Belgique)

[original : français]

Exposé des qualifications

Concerne : place de juge à la Cour pénale internationale

J'ai l'honneur d'être la candidate de la Belgique pour une place de juge à la Cour pénale internationale. Conformément à l'article 36, paragraphe 4, a), i), du Statut de Rome ma nomination par la Belgique a été faite à l'issue de la procédure de sélection prévue par l'article 42 de la loi du 29 mars 2004 concernant la coopération avec la Cour pénale internationale et les tribunaux pénaux internationaux.

Féru(e) des droits de l'Homme, passionnée par les problèmes géopolitiques, bénéficiant d'une solide expérience et des compétences reconnues en droit pénal et procédure pénale, ayant présidé des procès pénaux avec implications internationales et travaillant en équipe pluridisciplinaire et multiculturelle, je pense correspondre au profil souhaité et aux conditions imposées. Ainsi,

1. *Etre une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité (article 36 §3 a du Statut de Rome)*

Je suis honorablement connue dans mon pays et n'ai jamais été condamnée par les autorités de mon pays ou de pays étrangers. Je jouis d'une réputation de juge impartial et suis intègre. Nonobstant les pressions médiatiques et/ou sociétales, les enjeux politiques et/ou financiers et l'importance de la décision à prendre sur l'avenir des hommes et des femmes, j'ai toujours jugé les accusés avec un souci aigu du procès équitable et des droits de la défense, après avoir entendu les parties civiles avec bienveillance et humanité et le représentant de la société avec attention. J'ai pris des décisions courageuses, qu'elles soient d'acquittement, de poursuites irrecevables pour irrégularité dans la procédure ou de condamnations à des peines élevées ou alternatives à une peine de prison. Je suis libre et indépendante. Je suis humaine tout en étant structurée et rigoureuse. Je suis profondément attachée aux valeurs universelles de notre Humanité.

2. *Etre une personne réunissant les conditions requises dans son Etat pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires (article 36 §3 a Statut de Rome)*

J'exerce la fonction de premier président de la cour d'appel de Bruxelles, la plus importante du pays. Je fais partie des Hauts magistrats du Royaume de Belgique, et suis protocolairement dans la magistrature assise, le deuxième magistrat assis après le premier président de la Cour de cassation.

3. *Avoir des compétences reconnues dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal en qualité de juge, de procureur, d'avocat ou de tout autre qualité similaire (article 36 § 3 b du Statut de Rome)*

Entrée dans la magistrature en 1997, après une carrière au barreau entamée en 1989, je me suis orientée vers le droit pénal et la procédure pénale que je pratique depuis quasi 25 ans en qualité de juge. J'ai gravi tous les échelons juridictionnels et ai arpenté les salles d'audiences pénales depuis le tribunal jusqu'à la cour d'appel ; depuis la fonction de juge jusqu'à celle de premier président d'une cour d'appel ; tant à Bruxelles qu'en province. J'ai présidé des cours d'assises où les crimes de sang les plus graves étaient jugés, des chambres de droit pénal financier, des chambres de droit pénal commun et des chambres des mises en accusation.

J'ai eu la chance de me voir confier des procès pénaux de grande envergure dont les implications internationales étaient prégnantes. Je peux citer :

- la première affaire de compétence universelle dans le cadre du génocide du Rwanda, dit « les 4 de Butare » ;
- l'assassinat du représentant des droits de l'Homme des Albanais du Kosovo dans le cadre de la guerre en ex-Yougoslavie – affaire V. V., B. S. et A. D. (dossier transmis par Madame Carla Del Ponte à la Belgique) ;
- l'affaire de terrorisme dit du « Musée juif de Belgique » ;
- l'affaire dite « Schneider » où la destination de l'argent des mines de la République du Congo était au cœur du litige ;

- l'affaire dite Citibank dans laquelle les effets de la crise américaine des subprimes étaient l'enjeu ;
- de nombreux crimes d'assassinats de femmes et de traitements inhumains sur des enfants ;
- des affaires de trafiquants d'armes d'envergure internationale et pour lesquels les Etats-Unis entamaient également des poursuites, des affaires impliquant d'importants trafiquants de produits stupéfiants et plus encore le rapatriement d'argent « sale » et le financement d'activités illicites en Belgique et ailleurs dans le monde ;
- J'ai aussi participé au procès en appel de la catastrophe de Ghislenghien (...)

J'ai, en ma qualité de premier président, organisé et organise les procès d'assises subséquents relatifs au génocide Rwanda, aux Attentats de Bruxelles (...)

Parallèlement, j'ai donné de nombreuses formations en matière pénale et ai participé à des études et rencontres professionnelles dans ces matières.

J'ai donc à mon actif plus de 20 ans de travail en qualité de juge dans tous les domaines du droit pénal et de la procédure pénale. Je peux me targuer d'une grande expérience dans le jugement et la direction de procès pénaux et des compétences dans le droit pénal et la procédure pénale.

4. *Connaissance et pratique courante d'au moins une langue de travail de la CPI (art. 36 § 3 c du Statut de Rome)*

La langue française est ma langue maternelle.

J'ai appris la langue anglaise à l'âge de 12 ans et suis parvenue à un niveau permettant de plaider en anglais et d'obtenir un premier prix de plaidoirie (voir CV). Actuellement, ma connaissance passive est très bonne. Ma connaissance active nécessite un rafraichissement qui sera rapide.

Je suis en quasi immersion en néerlandais à Bruxelles et suis en apprentissage de cette langue.

J'ai en outre des notions d'espagnol.

5. *Inscription sur une liste (art. 36 § 5 du Statut de Rome)*

Je m'inscris sur la liste A (spécialiste en droit pénal et procédure pénale).

6. *Ouverture au monde (art. 36 § 8 a (i) et (ii) du Statut de Rome)*

En ce qui concerne l'article 36, paragraphe 8, a), i) et ii), du Statut de Rome, je représente le système de droit civil et le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

J'ai toujours été passionnée par les questions internationales et celles relatives aux droits de l'Homme. Ainsi, sortie de l'université avec grande distinction, j'ai décroché la note maximale de 20/20 pour le cours des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dispensés par les professeurs Russen Ergec et Pierre Mertens à l'Université Libre de Bruxelles. A l'issue de ma licence en droit (actuellement master en droit), j'ai poursuivi mon cursus en droit européen au sein de l'Institut d'Etudes européennes où j'ai décroché la licence spéciale (actuellement master spécialisé) avec grande distinction.

J'ai constitué une équipe d'étudiants pour participer à un Law moot Court international à l'Institut européen de Florence en Italie où nous avons remporté le premier prix. J'ai, en outre, obtenu le prix individuel du meilleur plaideur en langues française et anglaise. Je suis partie en stage pour une année (2 X 6 mois) au sein du service juridique de la Commission de l'Union européenne où j'ai travaillé en français et en anglais dans des domaines diversifiés dont les relations internationales de l'Union européenne.

Parallèlement, j'ai intégré le Barreau de Bruxelles au cabinet de Liedekerke, Wolters, Waelbroeck et Kirkpatrick où j'ai exclusivement œuvré pour la cellule de Maître Michel Waelbroeck en droit européen et en droit international en langues française et anglaise.

Ouverte sur le monde, je participe à un forum de discussion des juges du monde entier s'exprimant en langue française. Nous y échangeons nos cultures juridiques. Je suis donc en lien avec des collègues d'Afrique,

d'Asie, d'Amérique et d'Europe. Je défends également les valeurs d'une Justice efficace et égale pour tous dans une société démocratique, notamment au travers d'une association de magistrats.

Bruxelles est une ville cosmopolite et la cour d'appel de Bruxelles, que je dirige, est composée de magistrats venant du Nord et du Sud du pays. J'ai démontré à travers mon parcours ma capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire avec des personnes dont les langues de travail, les cultures et les usages n'étaient pas les mêmes. J'ai intégré, tissé des liens et construit des projets avec tous. Je suis fiable, de confiance et résiste au stress quant à la charge de travail, aux médias, aux pressions. J'apprécie l'Autre dans sa diversité.

7. *Représentation équitable hommes/femmes (article 36 § 8 a (iii) du Statut de Rome)*

Je précise être de sexe féminin. En effet mon prénom Laurence est féminin en langue française mais peut prêter à confusion en langue anglaise où le prénom Lawrence est masculin.

8. *Implications dans les matières relatives aux violences faites aux femmes et aux enfants (article 36 § 8 b du Statut de Rome)*

J'ai jugé de nombreux crimes de sang et parmi ceux-ci les violences faites aux femmes et les traitements inhumains réservés aux enfants.

Je me suis intéressée au sort des enfants, particulièrement les enfants ayant vécu des événements traumatiques et à leurs conséquences sur leur état psychologique dont les troubles de l'attachement. Je suis membre de l'ASBL Pétales spécialisée dans ce type de comportement. J'ai également été experte au Conseil supérieur de l'adoption, plus particulièrement de l'adoption internationale.

Le sort des femmes me tient à cœur et, particulièrement, les violences qui sont commises de par le monde à leur égard. J'ai travaillé bénévolement pour l'ASBL Infor-famille, qui venait en aide aux femmes victimes de violences. Membre de l'ASBL Rolling Douche, je suis également attentive à procurer un peu d'hygiène aux populations précarisées dans mon pays.

9. *Avoir la nationalité d'un Etat partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (article 36 § 7 du Statut de Rome)*

Je suis de nationalité belge.

Je m'engage à être disponible pour assumer mes fonctions à temps plein lorsque la charge de travail de la Cour l'exige.

Je mesure l'enjeu et les attentes qui pèsent sur les membres de la Cour pénale internationale qui lutte contre l'impunité de crimes atroces où qu'ils se perpétuent. Je souhaiterais dans ma carrière participer à cette goutte d'eau d'espoir d'une justice efficace à dimension internationale où la place de l'Humain et les valeurs universelles qui nous rassemblent constituent une priorité.

Ce serait un honneur d'être accueillie en son sein pour, et à ma mesure, apporter ma force de travail, mon expérience et mon tempérament optimiste et réaliste.
